

Echebrune



Bulletin

Municipal

N°3

Juillet 2021



LE MOT DU MAIRE

Un an déjà !

Un an que notre équipe municipale est à votre service et celui de la commune.

C'est aussi le moment de regarder ce qu'elle a pu accomplir entre les projets à moyen et long terme et les actions plus immédiates.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la réponse.

Les projets à moyen terme sont lancés mais leur réalisation requiert un temps plutôt long : études, demandes des subventions, mise en œuvre : la complexité de l'administration et des procédures nécessite de la patience.

Nos actions plus immédiates ont pour objectif d'améliorer notre cadre de vie communal. Si elles ne sont pas spectaculaires, elles apportent des réponses à diverses demandes.

Nous poursuivrons notre action dans le respect de nos objectifs, conscients que nous avons un cadre de vie privilégié à préserver absolument.

C'est aussi l'affaire de toutes et tous.

Notre commune fait preuve d'une belle vitalité avec un beau vignoble et beaucoup de jeunes viticulteurs dynamiques.

De jeunes couples, avec ou sans enfants s'installent.

Moins jeunes et seniors sont la mémoire des villages.

A nous de fédérer les énergies pour tenter d'aller plus loin dans les projets d'animation et de loisirs pour créer une identité communale.

Nos moyens sont modestes mais réels cependant, pour autant que nous ayons conscience de nos limites.

L'une d'entre elles est de maîtriser les impôts, bientôt les seules taxes foncières.

Comme en 2021, nous maintiendrons les mêmes taux en 2022.

En ce début juillet, je souhaite à vous toutes et tous un bel été.

Bien cordialement

Christian Lavalette.

Budget Primitif 2021

Grâce à un résultat très positif du compte administratif, le budget municipal 2020 permet d'engager le financement de nos projets dans d'excellentes conditions :

- exclusivement par l'autofinancement (sur une période d'au moins deux ans) et les subventions de l'État et du Département.
- sans augmenter le taux des impôts locaux, désormais constitués uniquement des taxes foncières bâties et non bâties.

En l'absence du recours à l'emprunt la commune va se désendetter lui permettant ainsi, si besoin est, d'emprunter à une échéance de 3/4 ans à un niveau d'endettement inférieur à celui qui est le sien actuellement.

Dans ses grandes lignes, le budget se constitue ainsi :

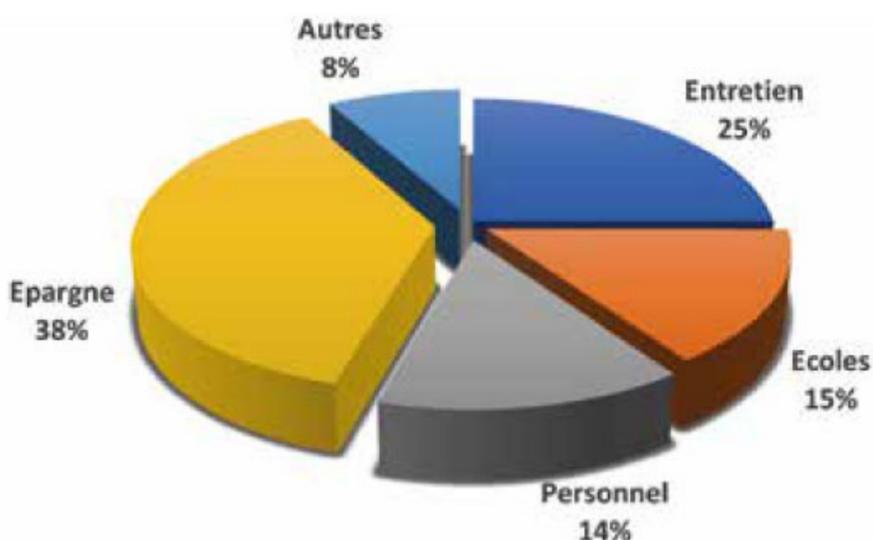
FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses sont :

- L'entretien du patrimoine et le fonctionnement général de la commune pour **133 500 €** dont **19 000 €** pour la voirie et **13 100 €** pour les bâtiments.
- Le Sivom pour les écoles : **80 891 €**
- Le personnel : **75 850 €**

S'y ajoutent :

- L'autofinancement - c'est à dire :
L'épargne disponible de la commune affectée au financement de l'investissement : **199 191 €**
- Un reversement de **30 000 €** à l'État au titre d'un Fonds institué en 2010 suite à la réforme de la taxe professionnelle.
- Les amortissements : **14 000 €**

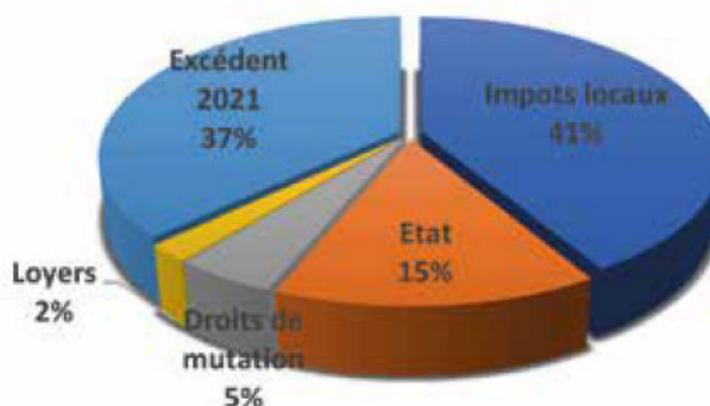


Les recettes :

Elles sont constituées :

- Des recettes réelles : **403 658 €**
 - Dont Impôts locaux : **265 000 €**
 - Dotation de l'État : **94 358 €**
 - Droits de mutation : **30 000 €**
 - Locations des maisons : **13 000 €**

- De l'excédent de fonctionnement 2020 : **236 942 €**



INVESTISSEMENT

Le montant total est de **365 783 €**.

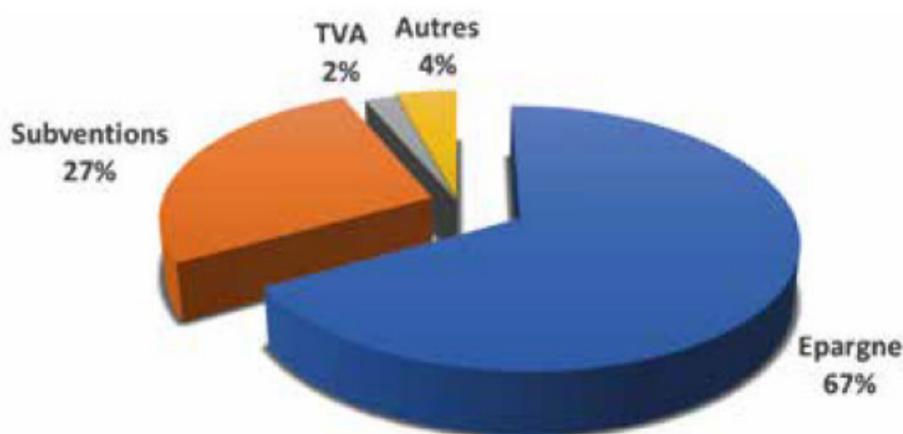
Les dépenses :

Le Budget regroupe les reports de l'année 2020 (**33 135 €**) et les crédits nouveaux de 2021 (**332 648 €**). Les dépenses réelles (travaux et acquisitions) s'élèvent à **305 430 €**.

S'y ajoutent le remboursement du capital pour **41 870 €** et différentes opérations uniquement comptables (**13 483 €**).

Les dépenses sont financées par :

- L'autofinancement : **244 609 €**
(dont 199 391 € du fonctionnement)
- Les subventions : **97 974 €**
- La FCTVA : **8 000 €**
- Les opérations d'ordre : **15 200 €**



Les projets en cours

Dans la poursuite des informations du précédent bulletin municipal, voici où en sont nos projets :

Voirie :

50 000 € ont été budgétisés pour la voirie.

Sur proposition de la commission, le Conseil municipal a adopté un devis du Syndicat de la voirie pour 38 000 € et prévoyant la réfection des voies suivantes : rue de la Cigogne (Meussac), rue de la Clie (Figers), rue de la Prairie (Echebrune), rue du Maquignon (Usson), route de Chasseuil. La programmation n'est pas encore fixée.



Rue de la Cigogne

Les abords de l'Église :

Une tranche ferme a été budgétisée en 2021 pour **120 000 €** avec une subvention de 40% du Département. La réfection du parvis s'impose en priorité, ainsi que la sécurisation du mur de l'ancien cimetière. Dans un premier temps, un diagnostic archéologique va intervenir courant octobre avant le début des travaux qui, après appel d'offres, devraient commencer au premier trimestre 2022.

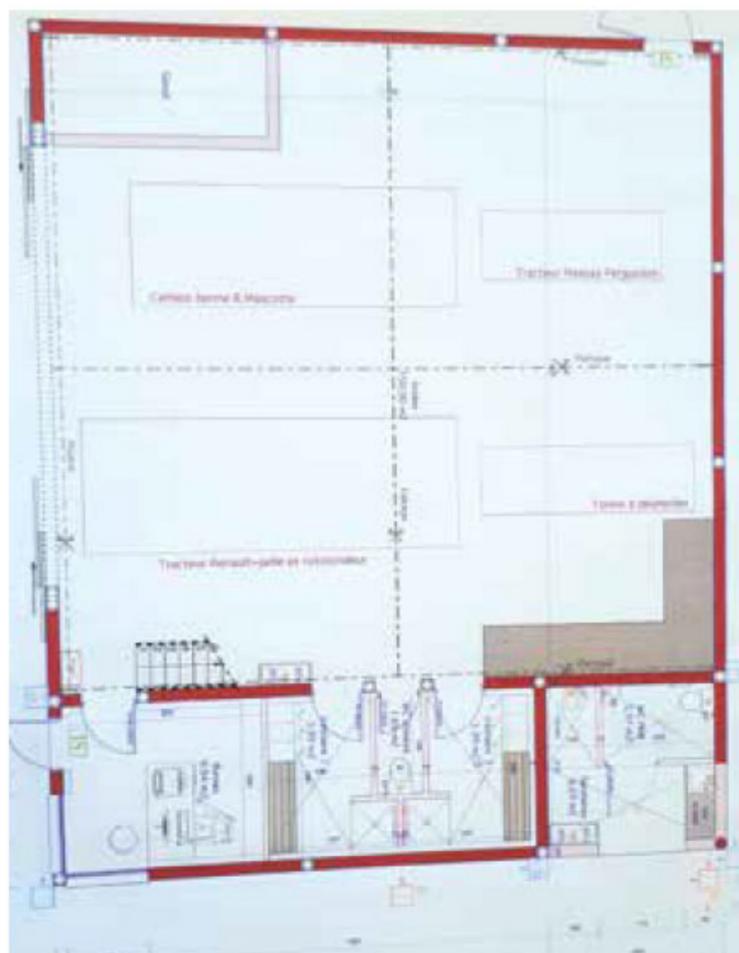


Atelier municipal (170 m²)

Prévu sur l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes à Echebrune le permis de construire a été déposé début juin. Le coût total de l'opération est estimé à 180 000 €, subventionné à 45 % par le Département.

60 000 € ont été inscrits au budget 2021.

Début des travaux : novembre.



Défense incendie

Il convient de rappeler que le schéma s'étale sur 5 ans. Pour 2021, est programmée et budgétisée à Figers secteur du Pérat, l'installation d'une citerne enterrée de 60 m³ sur une partie de parcelle en sortie du village. Le coût de l'opération est chiffré à **23 000 €** avec subvention de l'État à 60% et du Département à 20%.



Aménagement des plates-formes de conteneurs

L'une des actions prioritaires de la commune porte sur la nécessité de cacher les conteneurs à déchets ménagers les plus importants et les plus visibles. Les sites à aménager en priorité sont :

Figers centre, Figers route départementale (avec un léger déplacement), Echebrune avenue des Tilleuls (également avec un léger déplacement), le Puy Haut et Rouchave.

Le site de Meussac est lié à une future réhabilitation de la place de l'ancienne salle des fêtes.

Les premiers aménagements interviendront cet été. La moitié du matériel a été livrée mais les priorités de notre nouvel agent technique porte sur la tonte et l'entretien des voies en cette période où la végétation est vigoureuse.



Exemple d'installation

Patrimoine et Cadre de Vie

La Commission a organisé la mise en place d'une main courante le long du raidillon à l'ouest de l'église (poteaux en bois reliés par une corde, installation faite par Nicolas). Ce chemin piéton abrupt menant au parvis de l'église fait partie du sentier GR360, il nous semblait important de le sécuriser un peu.



Nous nettoyons et entretenons les plantations à l'approche sud de l'église ; les timbres au bord du parvis ont été réalignés et replantés.



L'ancien Temple retient toute notre attention. Des cache-conteneurs seront bientôt en place autour de la plate-forme poubelles. C'est un premier pas important.

Par la suite, nous envisageons de planter des arbres fruitiers (créer un verger) derrière le Temple pour masquer un peu les installations viticoles avoisinantes ; niveler et engazonner le terrain le long du bâtiment côté sud et y ajouter deux arbres d'ornement ; déplacer les timbres existants et les fleurir ; valoriser le petit jardin arboré côté nord ; restaurer le passage d'entrée sous le clocher et rénover l'extérieur de la porte.

Eurochestries

La bonne nouvelle de cet été est la reprise du festival Eurochestries en Charente Maritime. Nous avons tout de suite lancé une invitation pour **un concert dans notre église** et nous aurons le plaisir d'accueillir un quintette à vent (flûte, clarinette, hautbois, basson et cor) le **mardi 3 août à 20h30**. La formation « **Festivo** » de cinq jeunes musiciens venus d'Espagne promet une bonne ambiance. Venez nombreux, avec ou sans réservation, pour rendre cette soirée chaleureuse et conviviale !

Droit d'entrée 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Merci au Comité des Fêtes pour son aide et son soutien.



Commission Info Communication

Site web

Comme annoncé précédemment, un site web est en cours d'élaboration avec Soluris, prestataire de services informatiques auprès des municipalités. D'autres communes, petites et grandes, ont leur site ; il est important de vivre avec son temps. Bien entendu, un site web ne remplacera pas les autres moyens de communication, la distribution de bulletins et d'autres écrits sera maintenue.

Les objectifs du site web d'Echebrune : décrire et valoriser notre commune, nos villages et notre patrimoine ; présenter la Mairie, les élus et la vie municipale ; mettre en ligne les comptes-rendus du conseil, les bulletins et autres documents ; communiquer des actualités et informations en temps réel ; informer sur la vie scolaire, les associations, les entreprises, les événements ; donner accès à des liens pratiques pour effectuer des démarches...

Actuellement nous élaborons l'arborescence (l'architecture du site) et un contenu de base. C'est un important travail de réflexion et de préparation. Prochainement nous devons suivre une formation avec Soluris pour la création et la gestion de notre site. Nous espérons qu'il correspondra bien à l'esprit et aux attentes de notre commune. Nous comptons sur vos réactions et vos suggestions pour le faire vivre. Contacts et entraide

Contacts et entraide

Nous renouvelons notre appel pour recevoir vos adresses de courriel. S'il vous plaît, contactez-nous à la Mairie avec votre adresse. Nous nous engageons à l'occulter pour respecter la confidentialité en cas d'envois groupés.

Il peut être nécessaire de vous contacter rapidement ou vous faire suivre des messages reçus à la Mairie pour l'information de tous.

La campagne de vaccination anti-Covid est un bon exemple. Nous avons fait notre possible pour vous transmettre les informations reçues de la Communauté de Communes pour la première tranche d'âge et vous aider à prendre rendez-vous. C'était compliqué à cause de la forte demande et des aléas d'approvisionnement des vaccins. Des messages par mail ou SMS ont facilité notre tâche. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont contactés en retour.

(À notre connaissance, tous les seniors de plus de 75 ans ont été vaccinés, à deux exceptions près).

Concernant l'entraide, les conseillers dans chaque village sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire appel ou à signaler des problèmes éventuels dans votre voisinage. Le soutien et l'entraide sont les marques d'une commune conviviale. Encore faut-il communiquer !

Travaux

Les maisons locatives

Des malfaçons n'ont toujours pas été solutionnées. Les entreprises responsables et l'architecte n'intervenant pas faute de moyens juridiques contraignants, afin de ne pas pénaliser les locataires la commune finance le changement des fenêtres des cuisines pour un modèle type oscillo-battant soit **2009€**. Seront également changés les volets, totalement inadaptés, pour un montant de **7 337 €**.

Quelques dysfonctionnements subsistent encore (gouttière qui fuit, fermeture de portail défectueuse notamment) qui vont être réglés prochainement.

Salle des fêtes

Il y avait de très mauvaises odeurs dans les sanitaires. Des travaux pour y remédier ont été effectués pour un montant de **894.00 €**.



Travaux de voirie ponctuels

Effectués à la demande des riverains en raison d'infiltrations d'eau dans leur propriété :

● Echebrune, rue de la gare : **2596 €**.



● Meussac, rue de la mairie : **2212 €**



● Travaux de voirie par le Département à Meussac



Autres travaux

- Déplacement du panneau publicitaire à Echebrune



- Changement cuve gaz à la Salle des fêtes



- Taille des arbres



- Remaniage toiture église



- Un panneau d'affichage en bois installé devant la mairie



- La sécurisation des conteneurs rue des chardons



Informations diverses

Nouveaux horaires de l'éclairage public

Il a été décidé de programmer l'éclairage public **de 7 h à 22 h.**

Tarif gardiennage des chiens errants

Il y a des problèmes de chiens errants. Il a été décidé de créer un lieu de gardiennage et de fixer le tarif à 30 € la journée.



La fibre



La lettre du Maire du 18 mai vous a informés des péripéties de la fibre, notamment entre Meussac et Usson. La lettre ci-dessous, adressée aux habitants de Usson et Rouchave, vous donne la suite de l'histoire...

Charente Maritime



ECHEBRUNE

Le Maire

Echebrune le 11 juin 2021

Objet : la fibre

Lettre aux habitants d'Usson et Rouchave

Madame, Monsieur,

Dans ma lettre du 18 mai 2021 distribuée à tous les habitants de la commune, je vous indiquais que le Conseil Municipal se prononcerait sur le principe de la solution à adopter pour le déploiement de la fibre entre Meussac et Usson.

Et que nous vous la présenterions ensuite.

Or il s'avère que l'unanimité s'est faite sur l'enfouissement à un coût a priori « raisonnable », même s'il s'agit d'une charge conséquente pour la commune.

Dans ces conditions, il ne nous paraît pas indispensable de se réunir, dès lors que tout le monde (habitants et agriculteurs) obtient satisfaction et que le paysage sera préservé.

Le coût total de l'opération sera de 60 000 € dont 50 % à la charge de la commune, soit 30 000€ l'autre moitié étant subventionnée par le Département.

Cette dépense sera payée pour moitié en 2021 (en prélevant les crédits d'opérations retardées) et l'autre moitié début 2022.

J'insiste sur le fait que cette dépense n'entraînera aucune augmentation des impôts communaux, tant cette année qu'en 2022.

Il convient donc maintenant de procéder aux formalités administratives pour que les travaux interviennent en octobre.

Nous nous réjouissons donc qu'une situation raisonnable ait été trouvée dans l'intérêt de tous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.



Christian Lavalette
Le Maire,

Christian Lavalette.

Autres informations

Départ Nicolas - Recrutement de Tony



Nicolas Marchais a quitté les services de la commune début mai, remplacé immédiatement par Tony Sarrazin



Tony à droite

Un nouveau pavoisement à la mairie



Conteneurs supplémentaires

À la demande de la commune, deux conteneurs jaunes supplémentaires ont été installés ; à Rouchave et rue de la Cigogne.



Élagage

Il convient de rappeler qu'il appartient aux administrés d'entretenir leurs abords, leurs arbres et haies qui débordent sur la voie publique portant ainsi atteinte à la commodité de passage

Dans l'hypothèse où après mise en demeure la situation est inchangée, la commune peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, Ces opérations sont mises à la charge des propriétaires négligents (L2212-2-2 du Code Général des Collectivités territoriales.)

Il est évident que nous ne souhaitons pas en arriver à cela et nous vous invitons en conséquence à respecter ces obligations.

Bruit des tondeuses et autres engins le dimanche

Nous avons de temps en temps des plaintes d'habitants gênés par l'utilisation des tondeuses ou autres outils de jardin à moteur thermique le dimanche. De nombreuses communes ont recours à un arrêté municipal pour gérer cette situation mais nous pensons que dans notre petite commune le bon sens de chacun suffira. C'est pour cela que nous vous demandons d'éviter de tondre le dimanche en dehors de la plage 10h -12h.

Nous comptons sur votre compréhension afin que tout le monde puisse continuer à vivre agréablement dans notre commune.

Les écoles

Pour une commune rurale, l'école est un lieu de vie fondamental. Dans un contexte de baisse des effectifs (moins 218 en Haute Saintonge en 2019/2020), le Sivom Biron-Echebrune tente de tirer son épingle du jeu. Ainsi, de 39 élèves les effectifs passeront à 36, malgré de nouveaux arrivants, de jeunes couples s'étant installés dans la commune. Les deux communes font des efforts conséquents pour équiper très correctement les deux sites, notamment sur le plan informatique.

Le coût financier pour la commune est de 81 000€.

De même un effort particulier est consenti pour la cantine dans la qualité des produits et une cuisine faite « comme à la maison ».

La vitesse

Beaucoup de personnes, où qu'elles habitent dans Echebrune, se plaignent de la vitesse excessive des véhicules.

La commune est bien démunie pour empêcher ces situations dangereuses.

Le seul outil, le radar pédagogique.

C'est pourquoi est programmée l'acquisition de trois radars pédagogiques dont deux mobiles.

Leur positionnement est en cours de réflexion au sein de la commission voirie.

Les élections à Echebrune

La commune, qui compte 369 électeurs, n'a guère fait mieux que la moyenne nationale avec une participation de 33.7 % au premier tour et au deuxième tour.

Et si on jouait au scrabble ?

Quelques personnes seraient prêtes à lancer cette activité, préfiguration peut-être d'autres loisirs associatifs.

Si vous êtes intéressé(e), faites le savoir au secrétariat de la Mairie qui fera suivre et l'on reprendra contact avec vous.

Echebrunois, privilégiez l'école des communes de Biron et Echebrune !

À l'école de Biron

Notre élevage de papillons

Jeudi 20 mai, nos cinq chenilles sont arrivées dans un pot en plastique transparent.

Ce sont des chenilles de papillons Belle-dame ou Vanesse du chardon. Elles adorent les chardons, les orties, les roses trémières, le tournesol.

Elles ont beaucoup mangé et beaucoup grossi. Quand leur peau devient trop petite, elles s'en débarrassent. On dit qu'elles muent.

Au 14^{ème} jour, jeudi 3 juin, 4 chenilles se sont transformées en chrysalides. Une chenille est morte. Maîtresse les a transférées dans la serre à papillons pour que les papillons puissent sortir. Il n'y a plus qu'à attendre.

Vendredi 11 juin, deux papillons sont sortis de leur chrysalide.

Lundi 14 juin, nous avons découvert un troisième papillon dans la serre. Il y a encore une chrysalide qui n'est pas ouverte.

Vendredi 18 juin, nous avons relâché nos trois papillons dans le jardin de la mairie de Biron.

Article rédigé en dictée à l'adulte par les élèves de GS-CP-CE1 de l'école de Biron.



École d'Echebrune

Apprentis clowns, jongleurs en herbe, tous en piste !

Lundi 10 mai Édouard Carretero de la compagnie Abac'Art avait rendez-vous pour la troisième fois de l'année avec les élèves d'Echebrune pour une journée d'initiation aux arts du cirque.

8h53 en classe prêts à partir à la salle des fêtes retrouver Édouard pour la journée cirque.

Dans la salle des fêtes, nous avons fait du jonglage avec des massues puis des foulards : on était en binôme, nous les lancions très haut et on rattrapait les foulards puis, on a fait le petit train avec les bâtons du diable.

Dans un autre atelier, nous devions faire tourner des assiettes chinoises sur des baguettes. Après la pause déjeuner, on a fait de l'équilibre avec des rolas bolas tout en maniant un diabolo.

Puis Édouard nous a montré un parcours à faire avec une feuille : on devait tous courir, la feuille plaquée sur le ventre sans qu'elle tombe. Ce n'était pas facile non plus sur la boule géante, nous nous lancions des massues avant de marcher sur le fil du funambule. Pendant la moitié du chemin, Maître nous tenait et sur l'autre moitié, nous devions avancer seuls. Édouard nous a fait des démonstrations. Après nous avons fait du trampoline pour des roulades.

À la fin de chaque exercice, Édouard nous rassemblait pour montrer des astuces aux autres. Il dit toujours qu'on va y arriver. Il nous remontre l'exercice quand on n'y arrive pas trop. Nous avons aussi préparé des numéros de clowns, mais chut ! C'est une surprise.

Notre dernière journée cirque sera consacrée aux répétitions du spectacle prévu le 25 juin.



Les élèves de la classe de CE2- CM1- CM2 d'Echebrune

Fête des écoles

Biron

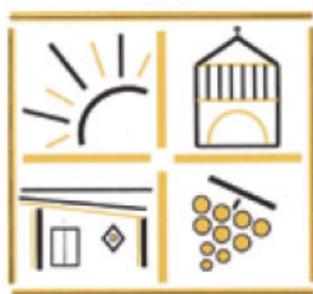


Echebrune



Echebrune

Juillet 2021



Mairie

15, rue de la Mairie
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

mairie@echebrune17.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h